

# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits			
Nom du puits	Imperial Lowlands Yamaska No 6 (Y-6)		
Numéro du puits	AZ40		
MRC	Pierre-De Saurel		
Municipalité	Yamaska		

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Myriam Cadotte		
Inspecteur	Johnson Predin		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-09-19		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	11h00 à 14h30		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	23		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
Berger Détecteur magnétique				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				
_				

4. Personne(s	) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1	53-54	53-54	53-54	
2	53-54	. 53-54	، 53-54	
3				
4				
		Témoignages		
1	53-54			
2	53-54			_
3				
4				



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable	45,12896, -73,33442	45,12896	-73,33442

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

Туре	Mode de récupération suggéré
Aucun	
	Commentaires

Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	46,0208611	-72,9701389	Non	
SIGPEG	46,0202771	-72,9804064	Oui	

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Aucune observation				
Commentaires				



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description		Commentaires		
Tête de puits	·				
Évent de surface					
Profondeur des tubages		1			
(cm)					
Hauteur des tubages au					
dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage					
extérieur (cm)					
Présence d'une plaque					
soudée sur le tubage		<u> </u>			
Présence de ciment					
obturant le tubage		<u> </u>			
Test de l'eau savonneuse		<u> </u>			
Panneau d'identification		<u> </u>			
Les coordonnées GPS de					
précision ont été prises					
11. Émanation et migration			0/115	0/047	
Au tubage ou à l'évent	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
#1 À l'intérieur de 50 centim					
#2 À l'intérieur de 50 centim					
#1 À 4 mètres	eties				
#2 À 4 mètres					
#3 À 4 mètres					
#4 À 4 mètres					
	E à l'intérieur de 50 cm ou à	4 m. faire les n	esures aux 4 coins cardinau	x de la limite de migration	
	n maximum de 75 m et à tou			_	
			<u> </u>		
		Commentaires			



### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

12. Indices de contamination						
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification	
Aucun						
Commentaires						

13. Conclusions et recommandations					
Éléments	Constats	Commentaires			
Le puits est localisé	Non				
Risque pour l'environnement	Non-applicable				
Reprendre la recherche	Oui				
Statut	Recherche en cours				
Coupe du tubage	Non-applicable				
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable				
Pancarte	Non-applicable				
Prochaine inspection recommandée					
Autre					
Conclusion					

Conclusion

L'inspection sur le site n'a pas été concluante. Ce puits fera l'objet d'une nouvelle recherche documentaire et/ou d'autres moyens techniques seront envisagés pour le localiser. Pour ces raisons, l'état du puits est : Recherche en cours.



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

	Signatures	
	Signature rapport d'inspection ( 1 à 12 )	
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
Myriam Cadotte	53-54	2020-02-20
Inspecteur		
Johnson Predin	50.54	
Inspecteur	53-54	2020-02-19
	Signature de la vérification (13)	
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	2020-02-19
Coordonnateur aux opérations		2020-02-19
Pierre-François Côté	53-54	2020 02 40
Inspecteur		2020-02-19

# Photos de l'inspection

# Photo 1 Emplacement des coordonnées géographiques de la source SIGPEG





# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Photo 2

Emplacement des coordonnées géographiques de la source SIGPEG



Photo 3

Chemin d'accès

